

Recensions

## Monique Benoit et Marc Trottier, *La violence faite aux femmes et l'état de stress post-traumatique : le témoignage de femmes à Sudbury*, Éditions Prise de parole, 2018, 208 p.

Michèle Frenette

Numéro 48, automne 2019

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1066877ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1066877ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa  
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Frenette, M. (2019). Compte rendu de [Monique Benoit et Marc Trottier, *La violence faite aux femmes et l'état de stress post-traumatique : le témoignage de femmes à Sudbury*, Éditions Prise de parole, 2018, 208 p.] *Francophonies d'Amérique*, (48), 113–115. <https://doi.org/10.7202/1066877ar>

**Monique Benoit et Marc Trottier, *La violence faite aux femmes et l'état de stress post-traumatique: le témoignage de femmes à Sudbury*, Éditions Prise de parole, 2018, 208 p.**

L'ouvrage de Monique Benoit et de Marc Trottier se fonde sur le constat qu'il est plus difficile de mesurer et même de détecter la violence psychologique et ses effets sur les femmes victimes de violence conjugale, et ce, comparativement à la violence physique. Bien que les femmes victimes de violence conjugale représentent un des groupes les plus vulnérables en ce qui a trait au développement d'un état de stress post-traumatique (ci-après ESPT), peu d'études abordent le diagnostic de l'ESPT chez ces dernières et aucune recherche sur l'ESPT ne privilégie le point de vue des femmes et des intervenantes qui les accompagnent. Or, dans le cadre d'une recherche menée à Sudbury dans le nord de l'Ontario, les auteurs ont recueilli le témoignage de vingt femmes victimes de violence conjugale, dont certaines avaient un diagnostic d'ESPT, ainsi que de dix-sept intervenantes qui travaillent dans des centres d'aide auprès de femmes francophones.

L'ouvrage se décline en sept chapitres. Le premier chapitre dresse un portrait des différentes composantes qui ont mené à la reconnaissance de la violence conjugale en tant que problématique pénale et sociale. Fortement influencée par le mouvement féministe, cette reconnaissance a permis d'évaluer l'ampleur de la violence conjugale et de coordonner des services pour soutenir les femmes, notamment grâce à des organisations communautaires, à des maisons d'hébergement et à des centres d'aide. Dans le deuxième chapitre, les auteurs montrent les liens entre la domination quotidienne exercée par le conjoint violent, la violence dont il fait preuve souvent pendant plusieurs années, ainsi que la peur des femmes pour leur sécurité, en tant que facteurs qui contribueraient au développement d'un ESPT. Le troisième chapitre souligne l'efficacité des stratégies thérapeutiques basées sur l'approche cognitivo-comportementale, axée sur une restructuration des pensées, dans le traitement de l'ESPT. Les auteurs soulignent toutefois les limites des thérapies cliniques, notamment en ce qui a trait à la disponibilité de celles-ci dans un contexte francophone minoritaire, les coûts élevés qui y sont associés ainsi que la non-reconnaissance du contexte social de la violence. Pour Benoit et Trottier, la thérapie de la survivance (*Survivor Therapy*), qui considère les femmes comme des survivantes de la violence conjugale,

permet de diminuer la stigmatisation de ces dernières, en raison des principes féministes associés à cette thérapie, qui analyse la violence conjugale en fonction des structures sociopolitiques patriarcales et qui mise sur une intervention basée sur les forces de chaque femme. À la lumière des témoignages des vingt participantes, le cinquième chapitre illustre les différentes manifestations de la violence conjugale qui entraînent plusieurs conséquences autant sur le plan social, professionnel que sur la santé physique et mentale des femmes. Les participantes soutiennent qu'il est difficile de surmonter ces traumatismes surtout à Sudbury où l'offre de services en français est problématique. Illustrant la perspective des intervenantes rencontrées, le sixième chapitre permet de mieux comprendre la définition de l'ESPT découlant de la violence conjugale, qui se manifeste par une multitude d'effets physiques (blessures, médication, fibromyalgie), émotionnels (anxiété, perte de confiance en soi et dans les autres, peur) et sociaux (isolement et perte de réseau). Finalement, au septième chapitre, Benoit et Trottier montrent le lien qu'ils qualifient d'« évident » entre les femmes victimes de violence conjugale et les soldats qui reviennent de la guerre. La violence conjugale deviendrait, selon eux, comme « une arme contre les femmes » (p. 177). Bien que les auteurs reconnaissent la contribution positive des intervenantes qui travaillent avec les femmes victimes de violence conjugale à Sudbury, ils estiment qu'il y a un manque de services thérapeutiques spécialisés pour bien traiter l'ESPT. Ils encouragent donc les intervenantes à privilégier l'approche cognitivo-féministe intersectionnelle pour travailler sur la restructuration cognitive des femmes. Cette approche valoriserait les forces de chaque femme en tant que survivante de violence conjugale, tout en menant une analyse qui rendrait compte des autres contextes de vulnérabilité, comme la langue, le statut d'immigration et l'âge. Les auteurs avancent également que cette thérapie doit inclure un soutien pharmaceutique.

### **Réflexion critique**

Cet ouvrage présente un regard novateur sur l'ESPT qui s'éloigne des recherches positivistes privilégiant des méthodologies quantitatives. Toutefois, bien que l'objectif fût de montrer le manque de ressources et de formation de certains professionnels, il aurait été intéressant de présenter davantage les contributions des intervenantes qui travaillent dans le domaine de la violence conjugale et leur expertise, qui peut effectivement

aider les femmes à faire face aux différentes conséquences de la violence conjugale. En revanche, il semble important de mettre en doute la nécessité de former les intervenantes sur le traitement de l'ESPT, considérant la forte opposition du mouvement féministe à la psychologisation des conséquences de la violence sur les femmes. Dans le même ordre d'idées, une certaine prudence aurait été de mise lorsque les auteurs avancent qu'il est important pour les femmes de bénéficier d'un soutien pharmaceutique à la suite d'une thérapie afin de réduire les effets de l'ESPT, considérant la problématique de la surmédicalisation des femmes et de la médicalisation des effets de la violence. Par ailleurs, les participantes de cette étude ont également critiqué la médication trop facilement recommandée par leurs psychiatres. Ainsi, on se doit d'être critique face au diagnostic de l'ESPT découlant de la violence conjugale afin de ne pas psychologiser davantage les effets de la violence sur les femmes, ce qui pourrait augmenter la stigmatisation à leur égard.

De surcroît, bien que la majorité des études sur l'ESPT, abordées dans la recension des écrits de cet ouvrage, ait été faite auprès de femmes qui se déclaraient blanches et que les contextes de marginalité aient également été soulevés dans la recension des écrits en tant que facteur aggravant la vulnérabilité des femmes, la méthodologie n'indique malheureusement pas si la recherche comprenait des participantes issues de différents contextes de vulnérabilité. Ceci aurait été éclairant considérant que les auteurs suggèrent de prioriser une approche féministe intersectionnelle et que celle-ci prend principalement racine au sein des féministes afro-américaines.

Somme toute, l'ouvrage permet de jeter un regard plus que nécessaire sur les conséquences importantes de la violence conjugale sur les femmes et sur l'urgence de disposer de plus de ressources pour mieux accompagner celles qui vivent dans un contexte francophone minoritaire. Les auteurs ont bien montré les barrières systémiques auxquelles sont confrontées les femmes victimes de violence conjugale en raison de l'offre limitée de services en français.

*Michèle Frenette*  
*Université d'Ottawa*